

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin

exécuté par
L'OFFICE DE L'EAU REUNION
sous l'égide du
COMITE DE L'EAU ET DE LA
BIODIVERSITE

Les factures d'eau, les redevances, les taxes...

payées par
LES USAGERS



Les prêts, éventuellement bonifiés,

apportés par
L'AGENCE FRANCAISE
DE DEVELOPPEMENT,
LA BANQUE DES
TERRITOIRES,
LES BANQUES

LES AQUIFÈRES
PRÉSERVER
LES ÉCOSYSTÈMES
PARTAGER **L'EAU**

CASUD, CINOR,
CIREST, CIVIS, TCO,
LES COLLECTIVITÉS,
LES ENTREPRISES ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, LES
OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, LE
MONDE DE LA RECHERCHE, LES
ASSOCIATIONS...
développent
les actions et les travaux



Le fonds européen de développement régional...

mis en oeuvre par
LA REGION REUNION

Le fonds européen agricole pour le développement rural...

géré par
LE DEPARTEMENT DE
LA REUNION

La solidarité interbassins

organisée par
L'OFFICE FRANCAIS
DE LA BIODIVERSITE

La solidarité nationale

assurée par
L'ETAT